



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR MADAME CHANTALE RAMSAY, DIRECTRICE GÉNÉRALE & SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ.

Que les membres du conseil, lors d'une session ordinaire qui sera tenue le lundi 7 juin 2021 à 19h au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Installation d'une génératrice dans une partie de la marge de recul avant sans clôture ni haie dense

**Cette demande est localisée comme suit :
1099, rue St-Joseph**

Le conseil a résolu que toute personne intéressée pouvait se faire entendre par celui-ci concernant cette demande, suivant une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable, tel que prévu à l'arrêté ministériel numéro 2020-0008 du 22 mars 2020.

Cette consultation écrite se déroulera jusqu'au 4 juin 2021, 16h.

Aux fins de cette consultation, les commentaires, approbations ou oppositions relatifs à cette demande de dérogation mineure doivent être transmis par écrit, soit par la poste au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick (Québec) J0A 1L), ou par courriel à c.ramsay@tingwick.ca ou par télécopieur au 819-359-2233 et être reçus au plus tard le 30 avril 2021 à 16h. Ils seront transmis au conseil avant que celui-ci ne se prononce à l'égard de cette demande.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par écrit par le conseil relativement à cette demande selon les mesures mises en place.

DONNÉ à Tingwick ce 21^{ième} jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-et-un.

**Chantale Ramsay
Directrice générale & secrétaire-trésorière**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Tingwick certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 13h et 17h de l'après-midi, le vingt-et-unième jour du mois mai 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 21^e jour de mai de l'an deux mille vingt-et-un.

**Chantale Ramsay
Directrice générale & secrétaire-trésorière**